

AUTOMAZIC

Borne interactive de diffusion de musique



**Soutenir la création indépendante c'est préserver la
diversité culturelle**

La Médiathèque de Gradignan



- Ouverte le 20 décembre 2007
- Banlieue bordelaise : 23000 habitants
- + de 9000 inscrits : + de 35 % de la population

La section Son



- 8000 CD / Partitions / DVD musicaux
- Borne Automazic depuis le 3 novembre 2007

Pourquoi ce choix

Bénéficier d'un téléchargement sans ambiguïté juridique et légal

Poursuivre le travail mené depuis longtemps autour du libre à Gradignan

Procurer une visibilité aux artistes ayant fait le choix des licences ouvertes

Informier le public sur la musique en licence ouverte et les droits d'auteurs

Favoriser l'accès pour tous aux nouvelles technologies



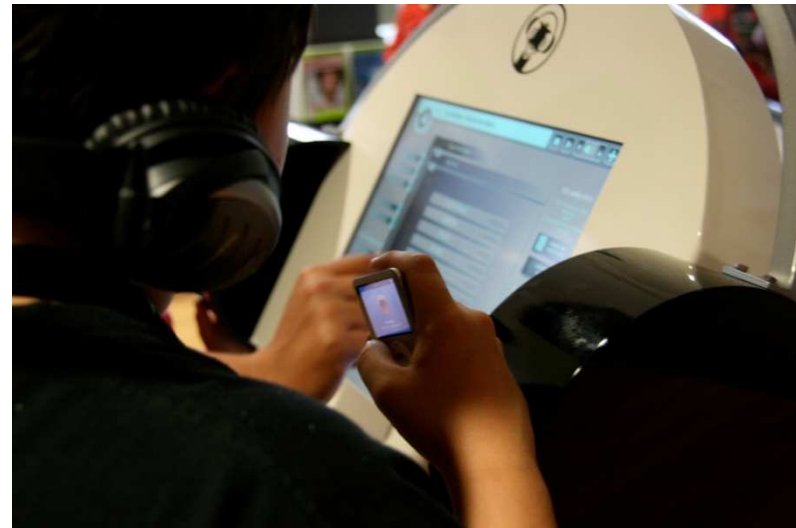
Du bout des doigts



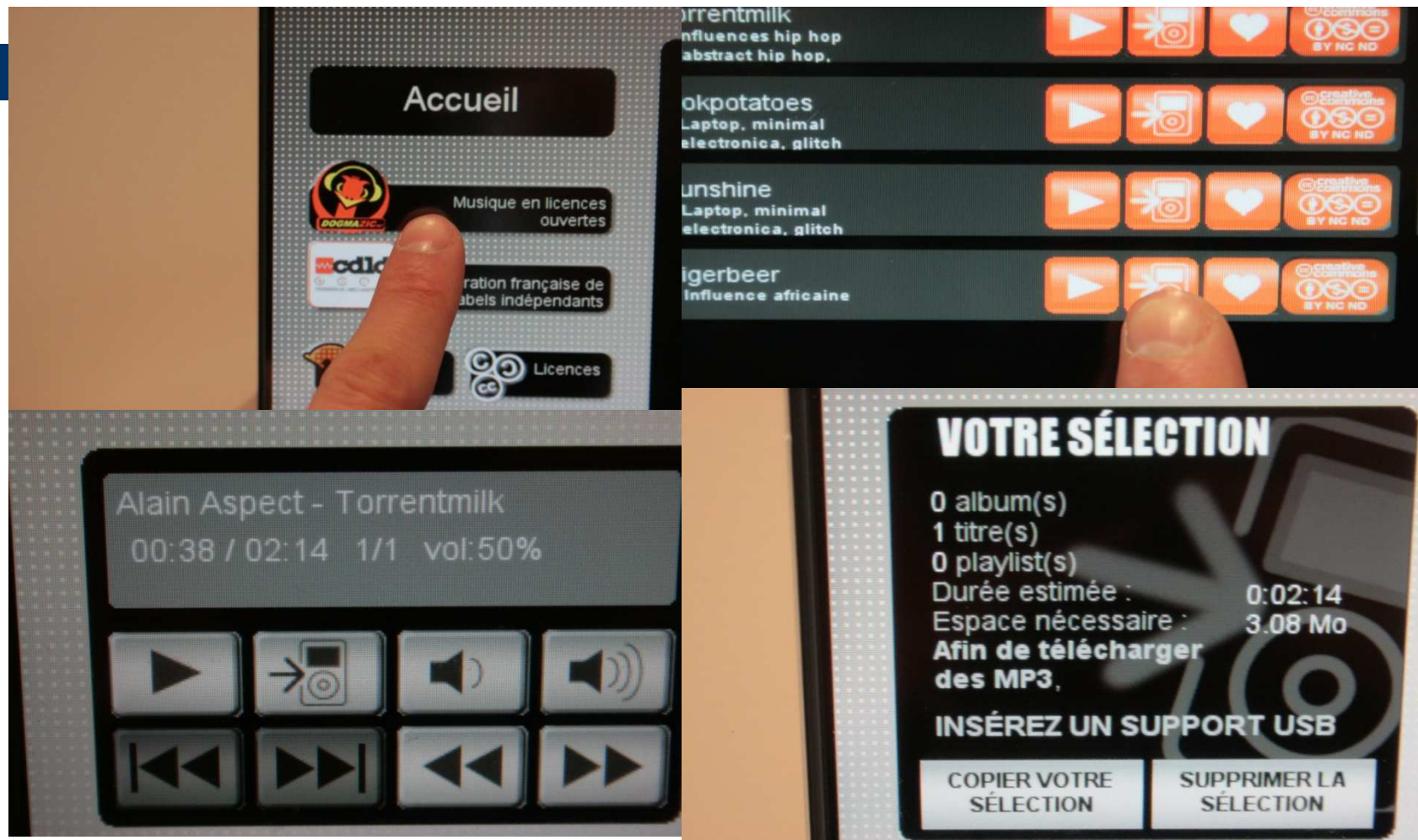
- Une navigation tactile : un accès au contenu du bout du doigt
- Un accès simplifié : recherche par styles, groupes, labels, région...
- Téléchargement facile : prise en charge de baladeurs et la plupart des supports USB

La borne étape par étape

- **1. Choix de la musique :**
- La navigation se fait par écran tactile dans une interface simple.
- **2. Ecoute en direct et sélection**
- Des casques intégrés permettent une écoute avant le téléchargement.
- **3. Copie des fichiers audio :**
- D'un clic, l'utilisateur copie l'ensemble de sa sélection sur son support amovible.



Une borne tactile



Les licences, La musique libre



Qu'est-ce que la musique libre ou musique en licence ouverte ?

On appelle Musique Libre l'ensemble de la musique sous licence ouverte, c'est à dire l'ensemble des morceaux, compositions et enregistrements pour lesquels les auteurs et interprètes ont accordé au public un droit d'échange, de partage et de rediffusion.

MUSIQUE LIBRE $\neq$ MUSIQUE

LIBRE DE DROITS car les auteurs de musique libre conservent certains droits, et en accordent d'autres au public, diffuseurs, etc. et cela quelle que soit leur licence ouverte.



Le contenu

- **4102** heures de musique disponibles, soit **48554** morceaux par plus de **4166** groupes et **316** labels écoutés ou téléchargés en toute légalité (au 06/04/2011)
- Musique libre et gratuite sous format ogg ou mp3
- Tous genres musicaux mais prédominance des musiques actuelles
- Mise à jour quotidienne du contenu musical et catalogue extensible (30% par an d'augmentation)

E BORNE A PERSONNALISER



Automazic à Gradignan



- Possibilité de retirer des titres, de réduire la base de données (à **Gradignan nous n'en proposons que 5% soit 4128 morceaux par 525 groupes**)
- On est administrateur de la borne, on effectue donc des sélections...



La musique libre à Gradignan

- La médiathèque de Gradignan effectue une sélection des albums selon 2 critères :
- **les artistes locaux** : nous axons volontairement nos choix sur la production locale et mettons en avant la vie musicale de notre région. Tous les artistes régionaux présents sur Dogmazic sont donc présents sur la borne.
- **Un critère qualitatif** : Les albums les mieux notés et les plus appréciés par les internautes et par nos inscrits

Les labels indépendants relevant de la SACEM



- Depuis novembre 2009 la médiathèque mène une expérience de mise en avant des labels indépendants
- Un marché public obtenu par la plateforme Cd1D.

CD1D



- A l'instar de la musique libre, la musique indépendante souffre aujourd'hui d'une mise à l'écart des circuits de diffusion traditionnel (radio, télévision, concerts...). Les éditeurs indépendants représentent 80 % de la production musicale mais seulement ¼ du marché de la musique. (Cf « Télérama » 3195 du 9 avril 2011)
- Toujours dédiée principalement à la musique sous licence libre, « Automazic » offre dorénavant un nouveau service : l'écoute et le téléchargement gratuit d'artistes défendus par des labels indépendants et sous SACEM et ce via un marché public avec la plateforme CD1D.

CD1D

« télécharger c'est découvrir, acheter c'est soutenir »

- **cd1d.com** est une fédération de labels indépendants
cd1d.com est une plate-forme de distribution physique (CD, DVD, VINYL, LIVRE) et numérique (MP3, FLAC) **sans DRM**
cd1d.com réalise des ventes en ligne équitables du producteur à l'auditeur.
cd1d.com ne réalise aucun profit et reverse 85% de ses ventes
- **www.cd1d.com** représente 111 labels, 14838 titres en téléchargement, 1743 disques et 913 artistes, toutes esthétiques musicales confondues. (chiffres de 2010)



CD1D mène une collaboration avec les plateformes régionales



Aquitaine



Rhône-Alpes



Provence-Alpes-Côte
d'Azur



Pays de la
Loire

Le marché public avec CD1D

- La médiathèque de Gradignan achète et sélectionne différentes œuvres sous SACEM que nous proposons sans, DRM, en écoute et en téléchargement légal et dans le strict respect des droits d'auteur.
- Les artistes dont nous souhaitons faire découvrir l'univers sont téléchargeables et/ou écoutables via la borne « Automazic » mais leurs CD sont également empruntables et présents dans nos bacs.

Les conditions du marché public

- L'achat de fichiers numériques pour un album ou certains titres se faisant à certaines conditions :
- pas d'achat avant un délai de 3 mois après la sortie physique du CD
- achat pour une durée limitée dans le temps (2 ans) Clause « temporaire »
- acquisition du support physique avec le(s) fichier(s) numérique(s)
- Chaque fichier est taggé

A quel coût

- **2 propositions nous sont offertes :**
 - Nous achetons la totalité d'un album sous forme numérique. Ces fichiers numériques étant accompagné d'un CD, support physique présent dans nos bacs pour **50 euros**
 - Nous achetons le CD physique + 2 titres de l'album sous forme numérique pour **30 euros**
- **Chaque label partie prenante de ce projet se positionne sur 1 de 2 propositions.**
- **C'est un marché public et c'est donc propre à Gradignan**

11 labels se sont lancés dans l'aventure dès le début
mais depuis janvier 2011 une grande partie des
labels liés à CD1D souhaitent tenter « l'aventure ».....



Offre globale



2 titres

Pourquoi ce choix ?

- La mise en avant des labels indépendants
- Choix du contenu musical
- Refus des DRM : le téléchargement est aussi un moyen d'appropriation de la culture
- Pour tenter l'expérience et montrer que les médiathèques existent et sont présentes sur le marché du disque(Dépenses d'acquisition pour 2008 : 3,1 euros par habitant, soit une somme globale des 84 millions d'euros.)
- Parce que cette expérience nous a permis de discuter avec la SACEM

Quelle légalité ?

- Contrat et avenant avec chaque label
- Négociation avec la SACEM : paiement à chaque téléchargement (0,07 centimes) + déclaration titre par titre
- Compensation pour les labels par un paiement comprenant un « droit au téléchargement »
- Marché public

La médiation autour de la musique numérique



Actions menées autour de la borne

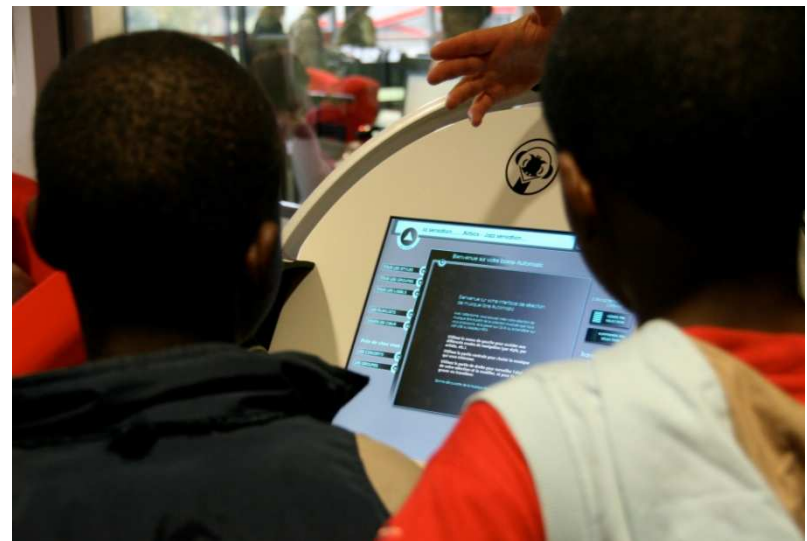
- Borne accompagnée : formations au téléchargement , cours sur les droits d'auteurs...
- Animations : concert, conférence, fête de la musique libre, playlist, mise en avant d'artistes ...
- Achat de supports physiques s'ils existent
- Prêt de MP3
- Borne près d'une banque de renseignements et intégrée aux collections
- Fichiers numériques catalogués



Bilan après plus de 3 ans d'utilisation

● Intégration de la borne dans le fonds musique

- Appropriation très rapide des usagers tous âges confondus
- Usage des supports amovibles banalisé
- **2009 écoutes, 54 téléchargements depuis le 06/02/2011 donc 2 mois en musique libre**
- **237 écoutes et 40 téléchargements en 2 mois pour CD1D**
- **En 2 ans 13761 morceaux écoutés, 3750 copies**
- Droits d'auteur méconnus et qui doivent sans arrêt faire l'objet de médiation.
Méconnaissance et désintérêt de certains usagers.
- Nécessite de faire de la médiation autour de la musique numérique, de sélectionner et « hiérarchiser » les morceaux.
- Travail de médiation nécessaire pour



Les soucis rencontrés

- Choix du contenu qui reste restreint : il n'y a pas tout mais est-ce obligatoire ?
- La Sacem
- La crainte de certains labels que cette offre « gratuite » détruise plus encore la filière musicale et contribue à entériner l'idée que la musique n'a pas de « valeur » économique
- Le droit de « prêt/téléchargement » induit ?
- Le monde de la musique libre

Les projets, les évolutions

- Continuer l'expérimentation, nos actions autour de la borne et nos actions envers les labels
- Développer le dépôt de musique via la borne pour les artistes : nouvelle piste de travail engagée dès septembre 2010 mais restée au point mort
- **S'associer à la démarche de Pragmazic avec deux nouvelles offres : les musiques relevant du domaine public et la littérature libre**
- **Poursuivre notre travail de soutien aux labels indépendants**



En conclusion

- La borne est offre numérique enrichissante, un complément des fonds de CD mais ce n'est pas une solution miracle !
- Ce n'est qu'un complément d'un fonds physique
- Travail de médiation obligatoire et plus exigeant que celui mené autour des supports physiques
- La présence conjointe sur la borne des labels indépendants et de la musique libre est propre à Gradignan mais l'expérience peut être tentée et il faut que les médiathèques expérimentent et montrent qu'elles existent.

Pour plus d'informations

- <http://www.dogmazic.net/>
- <http://www.automazic.net/>
- <http://www.pragmazic.net/>
- www.lamediathequedegradignan.fr
- <http://fr.creativecommons.org/>
- <http://artlibre.org/>